

ENGAGEMENT

Engagement à respecter les lignes directrices adoptées pour mettre en place une muraille de Chine pour protéger les renseignements confidentiels que M^e Sylvain Lussier aurait pu obtenir de la Ville de Montréal et de ses préposés.

Attendu que M^e Sylvain Lussier représente la Ville de Montréal et certains de ses préposés eu égard à des recours concernant l'interception de communications privées;

Attendu que M^e Sylvain Lussier est le procureur en chef de la Commission sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction;

Attendu que pour éviter toute apparence de conflit d'intérêts, la Commission sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction a mis en place une muraille de Chine imposant les lignes directrices jointes à la présente;

Je, soussigné Mario Lamothe, exerçant les fonctions d'enquêteur, certifie avoir pris connaissance et compris les lignes directrices adoptées pour mettre en place ladite muraille de Chine et m'engage à les observer en toutes circonstances sous peine de sanctions qui pourraient aller jusqu'au congédiement ou la résiliation de mon contrat de service avec la Commission sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction.

À Montréal, le lundi 6 février 2012

Signature



Témoin


